

Cher (es) amis(es) complices navigateurs (trices)

## **DERNIERE HEURE**

D'aucun d'entre vous connaissent le relationnel très constructif qu'il existe entre la mairie et l'AUPMG.

D'un commun accord Monsieur le Maire et le bureau de l'AUPMG se sont rencontrés.( Marc, Pascal, et moi-même ).

Au cours de notre réunion , nous avons parlé – entre autre - du devenir du port , suite à la venue vendredi 13\_10\_23 de monsieur Métayer responsable des ports du département.

Nous avons parlé aussi du dossier du recouvrement de 2€/j pour la période octobre à avril.

Monsieur le Maire, conscient du malaise et du manque d'explication pour ce recouvrement, a décidé de suspendre sine die ce recouvrement pour cette année.

Je tiens à remercier en mon nom, et, surtout le vôtre , Stéphane Côtier pour le réalisme de son analyse et la spontanéité de sa décision, sa disponibilité.

Je vous souhaite un bonne fin de semaine

Paul de Cardenal

*PS : La Mairie va envoyer en début d'année 2024, à tous les plaisanciers ayant un contrat à l'année, un courrier explicatif concernant la création et le fonctionnement du CLUPP et du conseil portuaire.*

*Pour la porte, un technicien spécialisé dans ce domaine, délégué par M. Métayer (directeur des ports de Charente Maritime) va prendre contact avec la Mairie afin d'analyser les sondages déjà réalisés et donner un avis sur les travaux à effectuer le plus rapidement possible.*

*Henri Laval souhaite transférer l'élaboration annuelle du planning des ouvertures et fermetures des portes. **Si quelqu'un est intéressé de prendre le relais merci de nous le faire savoir afin d'organiser une réunion avec Henri pour l'établissement du planning 2024.***

*Marc Van der Stricht*